

Le lycée Curie continue à miser sur l'alternance

L'établissement mentonnais propose des contrats d'apprentissage pour chacune de ses filières professionnelles. Une solution pour motiver les jeunes, tout en combattant le décrochage.



Grâce à l'alternance, les jeunes ont retrouvé de la motivation.

(Photos Jean-François Ottonello)

Le lycée professionnel Pierre et Marie Curie peut s'enorgueillir d'avoir été le premier de l'académie à accueillir des apprentis dans le cadre de la mixité des publics - permise depuis la loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018. Plus besoin de créer une classe spécifique, les alternants s'intègrent désormais dans un groupe également constitué d'apprenants sous statut scolaire. Dans une logique volontariste, l'établissement s'attache encore aujourd'hui à poursuivre dans la valorisation de l'alternance, luttant contre l'image erronée de voies de garage, ou de menace pour créer un électrochoc chez les « mauvais » élèves. En parallèle avec les entreprises partenaires, le lycée forme ainsi 12 alternants. Bientôt 14. « On ouvre toutes nos formations à l'apprentis-

sage. Il y a une réelle demande, beaucoup d'élèves de seconde nous posent la question, on sent que ça fait tâche d'huile », commente le directeur délégué aux formations professionnelles, Christophe Moreau. Indiquant avoir fait le tour des six collèges du bassin mentonnais pour vanter les mérites de ces formations - mêlant scolarité et travail sur le terrain - auprès des classes de 3^e.

Embauche presque garantie

« Pour les petites entreprises qui jouent le jeu, la prime de 5 000 euros qui est versée représente un levier exceptionnel. Pour les élèves également, l'intérêt financier est réel. L'image que l'on a souvent de Menton n'est pas celle que l'on retrouve au lycée. Il y a de la misère sociale

ici », poursuit le responsable. Conscient que plusieurs jeunes souhaitent entrer en apprentissage pour la paie que le système hybride offre, cette solution leur permettant de ne pas abandonner leurs études même s'ils rencontrent des difficultés financières à la maison. « L'apprentissage permet par ailleurs d'éduquer des citoyens. Et parfois de rattrapper les jeunes au système éducatif. Quand ils partent dans tous les sens, on a le levier de l'entreprise. Si c'est le lycée qui appelle quand il y a un problème, ça n'a pas le même impact qu'un patron », assure Christophe Moreau. Rappelant que 8 jeunes sur 10 ont une proposition d'emploi au terme de leur contrat. Contre 4 ou 5 à l'issue d'un stage. « Les entreprises qui prennent des apprentis ne le font pas pour la main-d'œuvre bon marché, ils em-

bauchent », confirme Alain Gressier, l'un des professeurs du lycée professionnel. Avant d'assurer que les jeunes à qui il a rendu visite sur le lieu de travail « rayonnent ». Entre autres parce que les entreprises ont envie de les faire progresser. « L'apprentissage nous offre la possibilité de former quelqu'un avant de l'embaucher, en sachant qu'il sera qualifié », souligne Patrick Lopez, de la société berlugane « Reflex Lopez ». Il s'agit, en quelque sorte, de le sculpter à l'image de notre entreprise. » Et la compagne du responsable de l'entreprise mentonnaise « Sylvain Menton service » de compléter : « Mon mari a lui-même fait trois apprentis. Aujourd'hui, il a la volonté de former quelqu'un à son tour, de lui donner une chance. Pour s'en sortir du décrochage ».

ALICE ROUSSELOT

Nouveau BTS

À la prochaine rentrée scolaire, le lycée professionnel proposera un nouveau BTS, ouvert à douze élèves. Sa particularité ? Il ne sera accessible qu'en apprentissage. Il formera à la gestion de PME (petites et moyennes entreprises) et PMI (petites et moyennes industries). « Plusieurs jeunes ont pour but d'être chefs d'entreprise. Ce BTS, en deux ans, leur donnera des notions de droit, de technique commerciale, de marketing », explique Christophe Moreau. Précisant que le lycée essaie de coller au mieux à la demande, alors qu'à ce jour, seul le lycée Estienne d'Orves, à Nice, propose une telle formation dans le département. Autre intérêt : permettre aux apprentis de prendre de la hauteur. Et de se mettre dans une dynamique de poursuite d'études. « Les jeunes peuvent de cette manière avoir une vision, se projeter. Quand on va dans l'alternance, généralement on y reste. »

« Cette solution me motive plus à me lever le matin »

Qui sont les apprentis scolarisés au lycée Curie ? Principalement des jeunes qui souhaitent se projeter au plus vite dans le milieu professionnel. « J'ai passé trois ans au lycée de Drap en STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion). Ça ne me plaisait pas, je ne trouvais aucun débouché », témoigne celui qui prépare désormais un bac pro clim. Motivé par son père, dont c'est le métier. « Passer du général au technologique ne lui aurait pas plu. J'ai moi-même fait un bac pro, j'étais interne ici », complète ce dernier. Soucieux de préparer l'avenir de son fils. Dans l'idée, pourquoi pas, de lui confier plus tard la gestion de sa société.

« Je ne voulais pas rester trop long-

temps à l'école. J'étais près d'arrêter, mais l'alternance m'a donné envie de continuer », explique de son côté Enzo, en filière domotique. « J'étais en formation initiale l'an dernier. Mais l'alternance me motive plus à me lever, je préfère aller travailler », assure Thomas. À l'image de Francesco, élève de seconde en électrotechnique, pour qui il est plus motivant de « se lever pour gagner de l'argent ». De Nelson, qui a commencé un contrat d'apprentissage en cours d'année - en janvier - et doit encore trouver ses marques entre vie lycéenne et travail. Ou d'Adrien, qui pourrait bien être embauché par la mairie de Menton au terme de son contrat. Edmilson, quant à lui, est en appren-

tissage depuis deux ans. Après une première expérience ratée à Nice. « J'ai quitté mon entreprise, passé un an sans rien faire. Puis j'ai cherché de nouveau une société et un établissement. J'en suis fier. » Après une seconde générale au lycée de Valdeblore, David a, lui, souhaité revenir en terres mentonnaises. « J'avais envie de faire un apprentissage pour trouver un travail après le bac. Un ami de mes parents travaillait dans la clim. Il m'a motivé et dirigé dans cette voie », glisse-t-il. Indiquant vouloir faire un BTS, ensuite, et peut-être une licence. « Je progresse plus vite en étant sur le terrain », assure le jeune homme. Qui participera cette année au concours du meilleur apprenti.



Le directeur délégué aux formations professionnelles, Christophe Moreau.